## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

7

Nevers, le 20 juin 2023



Le cimetière Jean-Gautherin sera l'exemple concret d'une rencontre dédiée à la sensibilisation à la végétalisation, organisée par le parc régional du Morvan, le 21 juin. Élus et agents territoriaux échangeront sur leurs expériences, dans un cadre où désormais le végétal s'impose.

Le mercredi 21 juin, à 14 h, une trentaine d'élus et d'agents territoriaux du Morvan et du Nivernais seront reçus au cimetière Jean-Gautherin pour une après-midi de sensibilisation sur la végétalisation. Ce temps d'échange d'expériences est organisé par le Parc régional du Morvan, qui anime le programme d'actions du Contrat territorial Aron-Cressonne.

Les cimetières de Nevers sont à ce jour totalement végétalisés, suite à la reconquête par le végétal entamé dès 2016. La Ville de Nevers a anticipé les contraintes de la loi Labbé, qui interdit l'utilisation de produits phytosanitaires dans « tous les lieux de vie », dont les cimetières font partie.

Ainsi depuis 2016, les services des cimetières et des espaces verts ont collaboré pour planter et installer 140 arbres, 30 plantes grimpantes et 6500 vivaces, sur les 20Ha des deux lieux de recueillement. Ces plantations s'ajoutent à l'existant : les zones fleuries, le gazon à pousse lente, les 146 arbres du cimetière Jean-Gautherin et les 125 de celui de l'Aiguillon, sur lesquels sont fixés 7 nichoirs pour les mésanges, les hulottes et les huppes.

Outre l'aspect esthétique qui satisfait les proches des défunts, la végétalisation est un bienfait pour la biodiversité, évite le ravinement des allées lors des épisodes pluvieux et apporte de la fraîcheur aux lieux.



